

# FIDUCIAIRE LOSMAZ

29-31, rue des Délices  
1203 Genève  
www.losmaz.com

Tél. : +41 (22) 345.13.40  
Fax : +41 (22) 340.15.06  
E-mail : info@losmaz.com

## AIDE-MÉMOIRE COMPTABILITÉ 2017

(Préparation de vos pièces comptables)

### **1. Compte(s) de banques professionnel(s)**

- Relevés bancaires détaillés du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017 ;
- Ordres de bonifications ou avis de débits détaillés **avec factures** ;

### **2. Compte(s) de chèques postaux**

- Relevés postaux détaillés du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017 ;
- Ordres de paiements détaillés **et pièces justificatives** ;

### **3. Caisse - paiements en espèces – cartes de crédits**

- Relevé chronologique des recettes et des dépenses **avec factures justificatives** ;
- ou : classeur des factures payées en espèces triées par genre ;

### **4. Eléments de Bilan au 31 décembre 2017**

- Liste des débiteurs au 31.12.2017 (factures envoyées en 2017 et non encaissées) ;
- Fournisseurs et frais à payer au 31.12.2017 (factures datées 2017 et payées en 2018) ;
- Copie des contrats de leasing en cours ;
- Copie des factures d'achat de véhicule (en cas de changement de véhicule) ;

### **5. AVS - LPP - 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Pilier**

- Décisions AVS 2017-2018 ;
- Attestations annuelles, relevés de comptes et avis de situation au 31.12.2017 (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> piliers)

### **Remarques générales :**

- Toute dépense professionnelle doit être justifiée par une facture.
- Chaque contribuable doit être en mesure de démontrer le rapport de nécessité de la dépense.

En conséquence, il est indispensable de différencier et de séparer vos factures professionnelles de vos dépenses privées, de façon à éviter toute équivoque.